



MONTBÉTOU

Bulletin municipal
Décembre 2017

Le mot du maire



Montbetonnaises, Montbetonnais,

En 2017, les investissements de la commune ainsi que ceux du Grand Montauban auront été relativement calmes. Mais cette situation était prévue car nous avons eu, en 2015 et 2016 d'importants travaux, avec la création du rond point au carrefour du chemin de Montagne et la réfection des trottoirs place René Alibert.

Avec le budget communal, nous avons terminé les aménagements du restaurant scolaire.

Nous avons également réalisé de nombreux travaux d'entretien, en particulier la rénovation et la sécurisation des voies piétonnes et la pose d'une fontaine d'eau potable sur la place.

Grâce au budget du Conseil Départemental nous avons refait la traversée du village avec une couche d'enrobée à chaud. Profitant de la présence du matériel d'enrobage, j'ai demandé aux équipes du Grand Montauban d'aménager le carrefour de la cité La Garenne. Les trottoirs ont été agrandis et deux plateaux ralentisseurs ont été créés route de Lacourt afin d'accroître la sécurité de ce secteur très fréquenté par les piétons et les voitures.

Si les tests en cours sur l'éclairage de la place René Alibert sont concluants, nous remplacerons l'ancien matériel par un nouveau matériel, équipé d'ampoules LED, beaucoup moins énergivore. Nous équiperons également d'autres secteurs de la commune et nous réaliserons ainsi d'importantes économies.

Ces travaux sont rendus possibles grâce à la participation financière du Syndicat d'Énergie dont nous sommes adhérents.

Nous venons de terminer la modification du PLU de la commune, ainsi que la réalisation des plans et les appels d'offres du nouveau centre commercial. Nous allons donc pouvoir démarrer dès le début de l'année 2018 l'aménagement de ce nouvel espace.

Nous aurons l'occasion de vous présenter avec plus de détails nos travaux et projets lors de la soirée des vœux du Samedi 13 janvier à l'espace culturel Jean Bourdette.

Je vous y attends nombreux afin de passer une agréable soirée ensemble et en attendant je vous souhaite à vous et à vos familles de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Michel Weill,
Maire et Conseiller Départemental

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 7
Travaux et réalisations.....	p. 7 et 8
Travaux et aménagements.....	p. 8 à 11
Aménagements paysagers ...	p. 11 et 12
Urbanisme	p. 13
Vie pratique.....	p. 13 à 15
Festivités, Animations, manifestations	p. 16 à 19
Associations	p. 20 à 22
Ecoles	p. 23 à 26
Institutions.....	p. 27
Prévention et sécurité	p. 28 et 29
Grand Montauban	p. 30 et 31
Noël au périscolaire.....	p. 32
Page des enfants.....	p. 33
Etat civil	p. 34
Services	p.36

Mairie de Montbeton
Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill
Rédaction et maquette : Commission Communication
Photos : Nadine Bouvet
Dépôt légal en cours
Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

■ ■ ■ Commémoration

Le 11 novembre représente le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la victoire de la grande guerre 1914-1918. Au fil des décennies et des dramatiques conflits successifs cette date symbolise la paix et le nécessaire devoir de la préserver. Depuis 2012 le 11 novembre est également célébré en tant que journée d'hommage à l'ensemble des « morts pour la France » lors des conflits antérieurs mais également récents lors des opérations extérieures.

Le devoir de mémoire ne s'arrêtant pas aux dates officielles un hommage est rendu aux morts à l'occasion de la grande fête estivale de la commune au mois d'août.

Ces rendez-vous commémoratifs sont très suivis par la population, toute générations confondus.



■ ■ ■ L'étrange année 1917



L'année 1917 est régulièrement présentée comme l'année tournant de la Grande Guerre. Elle se voulait décisive sur le plan militaire. Elle aura été une année de doutes et de désillusions pour les soldats comme pour le peuple. De fait, avec la révélation de la puissance américaine d'un côté et la révolution bolchevique de l'autre, on peut considérer que le XXe siècle est réellement né cette année-là. Toutefois, à l'époque, l'Allemagne ne craint pas de provoquer les États-Unis en se lançant dans la guerre sous-marine à outrance parce que leur intervention militaire paraît sans

conséquence à court et moyen terme. Quant aux révolutions russes, la France interprète faussement celle de février et considère ensuite que le pouvoir des Bolcheviks ne durera pas.

1917 aura été une année de doutes et de désillusions pour les soldats et les peuples notamment par les grandes offensives du Chemin des Dames, de Passchendaele et de Caporetto. Et pourtant, en janvier, il ne fait aucun doute que l'année sera décisive.

Le Général Nivelle tout juste promu à la tête des armées françaises affirme "Jamais notre armée ne fut plus entraînée, plus vaillante, en possession de moyens plus puissants. C'est sous ces brillants auspices que s'ouvre l'année 1917. Vous en ferez une année de victoire." Ce chef a été choisi parce qu'il promet la victoire en 48 heures, la méthode repose sur le canon et le chronomètre. La rupture du front ennemi dès le premier jour de l'attaque, et la progression des poilus atteindra 10 km en 24 heures ! "On avait cru découvrir la martingale qui allait faire sauter la banque", s'attriste Paul Painlevé, ministre de la guerre, qui, pour sa part, n'y a jamais cru.



L'EXPÉRIENCE NIVELLE SUR LE « CHEMIN DES DAMES »



Rien ne se passe comme prévu le temps que Paris et Londres s'accordent les Allemands esquivent le coup de massue qui s'annonce par un repli stratégique sur une ligne fortifiée, la « ligne Hindenburg » d'une longueur de 100 km et de 45 km de profondeur.

La reconnaissance de ce nouveau front fera perdre des mois à l'offensive projetée.

Les généraux Pétain et Castelnau désapprouvent les plans de leur chef et les politiques s'inquiètent d'un nouveau massacre inutile.

C'est qu'entre janvier et avril, deux événements considérables se sont produits : la révolution russe et l'entrée en guerre des États-Unis. Nivelles prévoyait une offensive conjointe des Russes au moment où il frapperait à l'ouest, Painlevé se demande s'il faut bien confirmer une offensive qui se fera alors sans le concours des Russes en pleine désorganisation. Enfin, étant donné la participation américaine qui s'annonce, ne vaut-il pas mieux rester sur la défensive ?

Nivelles enrage. Il menace de démissionner et les politiques capitulent. Tout juste le ministre Painlevé parvient-il à lui arracher la promesse de ne pas s'entêter si la percée n'est pas obtenue au bout des premières journées.

L'offensive prévue pour le 15 février est sans cesse repoussée. Pire : la surprise, condition sine qua non de la réussite, est évanouie ! Les Allemands ont eu le temps de renforcer leur front.

Le 16 avril 1917, malgré la pluie et le brouillard qui empêchent de régler le tir de l'artillerie, les troupes se lancent à l'assaut du plateau du Chemin des Dames. C'est une boucherie. Les Allemands, en hauteur, ont bétonné leurs positions, concentré leurs renforts et transformé les carrières comme la caverne du Dragon en refuges inexpugnables.

Les poilus, qui devaient gagner 8 à 10 km en une journée et faire 100 000 prisonniers, n'ont pas fait 500 mètres au soir du 16 avril. Et pourtant Nivelles s'entête.

En quinze jours, les Français comptent 100 000 pertes dont 40 000 morts. Il faut arrêter les frais : le 15 mai, le général Nivelles est alors remplacé par le général Pétain. Mais les soldats n'en peuvent plus, la désillusion et la colère emportent les poilus.

DE L'ÉCHEC MILITAIRE AUX GRANDES DÉSILLUSIONS

La nouvelle défaite laisse les soldats français sans perspective. Faudra-t-il passer un nouvel hiver dans les tranchées ? La colère prend alors le pas sur le désespoir et une vague de mutineries submerge l'armée française. Pétain y répond d'abord en multipliant les permissions et en améliorant le ravitaillement et le cantonnement des soldats, puis, une fois que le mouvement reflue, il frappe et sanctionne, faisant condamner 3 200 soldats, 554 à la peine de mort dont 49 furent effectives (plus de 90% seront graciés par le président Poincaré).

Au nom de la discipline, les politiques soutiennent la répression, mais ils comprennent en même temps le ras-le-bol des soldats. "Ce que je vais dire va peut-être paraître osé, déclare le sénateur Chéron, le 11 juin, mais je m'étonne que cette démoralisation ne se soit pas produite beaucoup plus tôt. Il faut, en vérité, une solidité dans le moral et le patriotisme de nos soldats, digne de tous les éloges, pour qu'après ce qu'ils ont vu à Verdun et ailleurs, ils ne se soient jamais plaints."

L'OFFENSIVE BRITANNIQUE DANS LES FLANDRES

Sur le front, plus question de grandes opérations. On connaît la phrase prétendue de Pétain, "J'attends les chars et les Américains". En fait, ce sont les poilus qui vont lui dicter sa stratégie défensive. Avec les mutineries, les refus de remonter en ligne, les manifestations de colère des biffins qui en ont assez de se faire tuer pour rien.

Les conséquences de la bataille ratée du Chemin des Dames sont lourdes du point de vue moral, politique et stratégique, et elles voient en plus le leadership militaire échapper aux Français au profit des Britanniques. Le général Douglas Haig, reprend son indépendance. Avec force et mépris pour l'armée française qu'il estime définitivement brisée et sans ressort, il considère que ses hommes sont seuls à même de remporter la guerre en 1917 par une victoire dans les Flandres. Le cabinet de Lloyd George prend peur et fait tout pour empêcher

Haig de mener à bien son projet. Mais Haig l'emporte de juillet à novembre, il attaque, aussi sûr de lui que l'était Nivelle. Cette bataille de Passchendaele, dans la boue gluante des Flandres, est une catastrophe. La Grande-Bretagne y perd un total de 250 000 hommes (morts, blessés, disparus, prisonniers) et 15 000 hommes chez les Canadiens pour un gain de terrain des plus minimes.

Comme Lloyd George, Winston Churchill en veut beaucoup aux généraux qui "ont pu mener jusqu'au bout leur triste expérience, ils ont épuisé les ressources aussi bien en hommes qu'en canons de l'armée britannique jusqu'à disparition presque complète."

PERTES HUMAINES : Environ 700 000 Français, Britanniques, Canadiens et Allemands confondus soit à raison d'un mort par mètre mis côte à côte au bord d'une route, cela occuperait 700 kilomètres.

VERS UN NOUVEAU MONDE

Or, l'épuisement imbécile de l'armée britannique survient au pire moment. Car rien ne va plus sur les autres fronts. Après l'effondrement de la Serbie et de la Roumanie en 1916, l'Italie est rossée du 24 octobre au 9 novembre par une offensive austro-allemande et doit appeler Français et Britanniques en urgence à l'aide. La défaite de Caporetto l'élimine pour longtemps de la carte de la guerre. Quant à la Russie, qui a tenté en juillet de mener une dernière offensive, il ne faut plus compter sur elle : ses soldats désertent en masse et le gouvernement républicain de Kerenski, qui n'a pas compris que le peuple n'en pouvait plus de la guerre, est balayé par la révolution bolchevique qui, elle, promet la paix immédiate. Lénine s'installe à la tête du pays et signe un armistice le 15 décembre. La tête dans le guidon de la guerre nationale, les États belligérants n'ont pas pris immédiatement la mesure de l'incendie qui était en train de s'allumer et qui allait consumer l'ensemble du XXe siècle. La guerre devenait idéologique. Un nouveau monde était en train d'émerger. Français et Anglais ne voyaient qu'une seule chose : avec cet armistice germano-russe, suivi par la paix signée le 3 mars 1918, les Allemands peuvent rapatrier un million de soldats du front oriental pour mener l'opération décisive à l'ouest. Or, l'armée française est convalescente, les Anglais pansent leurs blessures et on ne peut plus compter sur les Italiens. Reste les Américains, qui débarquent avec une lenteur effarante, qu'il faut entièrement équiper et former et qui

ne monteront pas en ligne avant juin 1918. Bref, 1917 ne sera pas le tournant de la grande guerre. Pour les Allemands, il faut vaincre avant l'été 1918, avant que les Alliés ne soient en situation de supériorité numérique définitive. Pour les Français et les Britanniques, il faut se préparer à encaisser le choc, tenir, endurer.

LA GUERRE JUSQU'AU BOUT

Étrange année 1917. Elle commence avec des assurances de prompt victoire des deux côtés du front, elle se poursuit avec une profonde désillusion, on s'interroge sur la poursuite de la guerre et l'on discute de l'opportunité d'une paix de compromis. Ce moment de flottement est vite effacé, côté allemand, par les victoires citées précédemment, et la révolution bolchevique qui permettent de rapatrier les troupes sur le front occidental. Curieusement, il en va de même en France avec l'arrivée au pouvoir de Georges Clemenceau. Les soldats, qui vomissaient la guerre et appelaient à la paix depuis le printemps 1917, sont décidés à ne pas reculer quand les Allemands attaqueront en 1918. Les belligérants mettent le cap sur la guerre jusqu'au bout. Comme l'écrit Clemenceau « on aura tout le temps de parler de paix quand on aura gagné la guerre » !

"Ça va barder", entend-on dans les rues de Paris et de Berlin au mois de décembre.

Suite et fin en 2018





■ ■ ■ Une famille se reconstruit grâce aux dons

Il y a quelques mois, Alexis, Karine et leurs deux enfants, domiciliés à Montbeton perdaient leur résidence principale et tout ce qui se trouvait à l'intérieur lors d'un incendie d'origine accidentelle. La solidarité se mettait immédiatement en marche afin que les sinistrés retrouvent de quoi vivre convenablement.

La municipalité et la Commission Solidarité lançaient en urgence un appel à la population. Cette mobilisation inédite a permis de récolter des dons sous diverses formes. Une urne a été déposée en Mairie, les propriétaires d'une maison ont proposé un hébergement à des conditions avantageuses, des particuliers ont contacté la famille pour des dons en nature. Les enseignes de mobilier CONFOROMA et BUT sollicités par la municipalité ont offert divers mobiliers.

Le contenu de l'urne a été remis à la famille le 8 novembre en présence des élus.



Le petit mot de la famille

Merci à tous pour votre précieux soutien de n'importe quelle manière qu'il nous fut adressé. Nous avons été touchés par votre aide... encore MERCI...

Merci également à la Municipalité de nous avoir soutenu.

Un grand MERCI à nos amis du tennis de Montbeton, Montech et Beaumont de Lomagne.

■ ■ ■ Repas élus, employés communaux

Une tradition bien établie réunit les élus, les employés communaux et de l'EHPAD Pagomal pour le repas de fin d'année. Monsieur le Maire ne manque jamais de féliciter l'ensemble du personnel et de souligner l'implication de tous dans le fonctionnement de nos institutions et des missions collectives.

La municipalité se distingue en associant les agents communaux retraités à ce moment convivial. Ainsi plusieurs générations d'agents, retraités et actifs se retrouvent le temps d'une soirée.



■ ■ ■ Emploi aidé ne rime pas avec emploi fictif !

La municipalité fait appel aux emplois aidés depuis plusieurs années. Ces contrats combinent plusieurs avantages et à divers niveaux. Ils assurent tout d'abord un emploi et/ou une expérience professionnelle à un public parfois éloigné du marché du travail. Ensuite une partie du financement est appuyé et subventionné par l'état pour environ deux tiers. Ces économies de charges salariales permettent de soulager et de limiter l'impact sur le budget des dépenses communales. Pour rappel les charges salariales des emplois communaux représentent environ 50 % des dépenses annuelles.

L'annonce soudaine de la forte baisse des contrats aidés en 2017 a suscité de fortes inquiétudes. Mais la municipalité a pu maintenir l'ensemble de ces contrats spécifiques engagés et signés avant la date officielle de la réforme.

Ces emplois s'avèrent indispensables dans la gestion quotidienne des services publics. A Montbeton ils assurent des tâches essentielles à l'école dans le cadre des animations périscolaires et restauration, et à la Maison de Retraite dans toutes les tâches quotidiennes.

TRAVAUX & RÉALISATIONS

■ ■ ■ Cimetière Rue Maurice

Une procédure officielle de la Commune a été lancée pour ce qui concerne les tombes dont l'apparence peut laisser penser qu'elles sont à l'état d'abandon.

Ces tombes ont été recensées, photographiées pour l'établissement d'un dossier.

Un procès-verbal de constat d'abandon a été dressé en bonne et due forme le 25 octobre 2017. Ce constat est affiché au cimetière et à la Mairie.

A l'issue du délai réglementaire de trois années, en l'absence de travaux de remise en état par les propriétaires, la commune pourra récupérer l'emplacement.





■ ■ ■ **Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP)**

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Quelques aménagements ont été réalisés dans les bâtiments communaux comme par exemple l'installation d'une rampe en alu à la salle des fêtes de Tire Crabe.

Dans l'objectif d'informer le public du degré d'accessibilité d'un ERP et de ses prestations le décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 vient d'instituer l'obligation pour tout exploitant d'ERP de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité dans chacun de ces établissements.

Ce registre d'accessibilité est disponible et consultable à l'accueil de la Mairie.

Il sera également mis en ligne sur le site internet de la Mairie (www.ville-montbeton.fr).



ROUTE DE MONTAUBAN

Les travaux de réfection de la voirie route de Montauban (traversée du village) ont été effectués dans le cadre de la programmation du Conseil Départemental. Cet axe étant très fréquenté et passant le choix des travaux de nuit (de 20h00 à 5h00 du matin) s'est logiquement imposé. En effet la fermeture complète de la circulation en journée, les déviations et contournements étaient difficilement envisageables voire très complexes. Les riverains directement concernés par les nuisances des travaux de nuit ont été informés par courrier. La municipalité est consciente des probables désagréments subis et tient particulièrement à les remercier.



CROISEMENT ROUTE DE LACOURT ST PIERRE

La rénovation du croisement route de Lacourt Saint Pierre et Lotissement la Garenne ont été réalisés dans le cadre des compétences de la communauté de communes du Grand Montauban. Deux ralentisseurs de part et d'autre du croisement ont été réalisés. Une partie du trottoir trop étroit a été entièrement aménagé. L'ensemble de ces réfections permettent de faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et les véhicules à l'entrée du village.



FONTAINE D'EAU POTABLE

La fontaine d'eau potable de la Place Alibert a entièrement été rénovée par les agents du service technique communal. La fontaine en fonte a été installée sur une plate-forme en béton. L'alimentation en eau potable et le raccordement au réseau égout ont également été effectués.

ÉCOLES

14^{ème} CLASSE ECOLE ELEMENTAIRE

L'école élémentaire a dû une nouvelle fois pousser ses murs pour accueillir une ouverture de classe. Ainsi la salle dédiée aux travaux manuels s'est transformée en une 14^{ème} classe. Une fenêtre a été créée et les équipements nécessaires à l'exercice de l'enseignement installés.

Une partie des bancs de la cour jugé vieillissant a été remplacée par des bancs nouvelle génération colorés en pvc recyclable.

ECOLE MATERNELLE

Des étagères ont été installées dans la salle de jeux pour un meilleur stockage et rangements des jeux et accessoires divers.





RESTAURATION SCOLAIRE

Une partie des équipements des cuisines, obsolète ou sous-dimensionnés, a été remplacée. Un nouveau lave-vaisselle plus adapté et équipé d'une haute aspirante a été installée. Le service restauration s'est également vu doté d'une armoire négative permettant la congélation des denrées alimentaires. Les travaux de carrelage et peinture ont été réalisés par les agents des services techniques.

Ces nouveaux équipements et aménagements permettent aux agents d'améliorer leurs conditions de travail et d'une manière globale le fonctionnement d'un service de qualité pour un nombre croissant d'enfants fréquentant la restauration scolaire.

ECLAIRAGE PUBLIC



Les ampoules énergivores des lampadaires du lotissement de La Garenne ont entièrement été remplacées par des ampoules LED.



Un lampadaire nouvelle génération et basse consommation a été installé Place Alibert à titre d'essai. Le test ayant été positif en tout point de vue, esthétique et faible consommation, il a été décidé de remplacer l'ensemble des globes de la Place.



■ ■ ■ Rue de Carretals



Les voies piétonnes de cette rue ont été aménagées avec du calcaire 0/10. Ces travaux ont entièrement été réalisées en régie par les agents du service technique.

■ ■ ■ Sécurisation des abords de l'école



Des barrières de séparation ont été installées sur une partie de l'îlot au niveau du parking de l'école et de l'Espace Jean Bourdette.

■ ■ ■ Village fleuri



La municipalité recevait la visite de courtoisie du Jury Départemental des Villes et Villages fleuris cet été. Ce jury départemental propose chaque année s'il le souhaite des mentions spéciales pour récompenser des actions remarquables dans les domaines qu'il est amené à évaluer. La commune s'est ainsi vue attribuer le prix spécial pour « la mise en valeur des espaces publics ».



Cette belle distinction récompense une véritable politique d'aménagement, de développement et de valorisation de nos espaces publics et paysagers comme l'espace boisé, le jardin de lecture et les abords de la Mairie. Des lieux pensés et conçus à l'usage des habitants.

La visite annoncée du jury régional dans le cadre de labellisation nationale pour le maintien et l'attribution des fleurs ayant été annulée pour des raisons de réorganisations des différents services de la nouvelle région Occitanie est repoussée à 2018.



■ ■ ■ Fleurissement et décorations hivernal

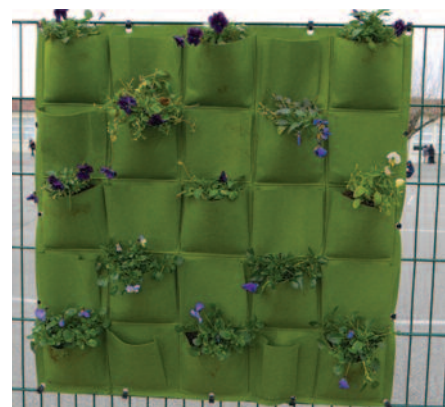
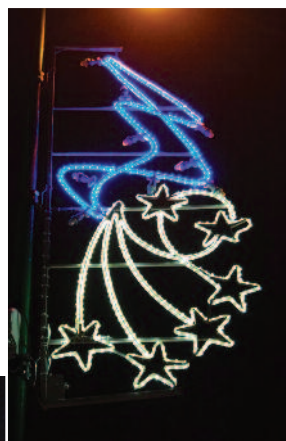
Les agents communaux des espaces verts et du service technique se sont activés dès l'automne pour assurer l'embellissement du village en adéquation avec la période hivernale.

Le fleurissement varié et coloré des espaces verts et des jardinières nous accompagnera jusqu'au printemps. L'école est égayée par des compositions florales réalisées avec la participation des élèves, de l'équipe éducative, des animateurs et des agents communaux.

Pour la première fois cette année la municipalité ne fait pas appel aux services d'un prestataire extérieur pour la location et la mise en place d'une partie des décorations lumineuses.

La somme économisée a permis à la commune de se doter de sujets lumineux diversifiés, mais toujours à des tarifs très attractifs. Chaque axe d'entrée du village est ainsi illuminé. A noter que l'installation est assurée par nos agents communaux.

Les décorations et illuminations des fêtes de fin d'année sont des ornements très attendus et appréciés du public. Cette année encore la magie opère.



■ ■ ■ PLU Plan Local d'Urbanisme

Emplacement future extension du Centre Commercial



La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a été approuvée par le Conseil municipal le 10 octobre 2017.

L'objet principal de cette modification était l'ouverture d'une zone à urbaniser fermée en vue de l'extension du centre commercial, route de Montauban.

Cette procédure a également été l'occasion d'effectuer certains ajustements du règlement, de corriger quelques erreurs et d'intégrer le Schéma directeur d'assainissement pluvial du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Le PLU mis à jour est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels ainsi que sur notre site internet, rubrique « Vos démarches ».

Pour toute question vous pouvez vous adresser au service urbanisme de la Mairie :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h30

Vos démarches administratives

■ ■ ■ Carte prise et permis de conduire à portée de clic !



La Préfecture passe au numérique. Vous pouvez à présent réaliser vos différentes démarches « carte grise » et « permis de conduire » depuis chez vous. Ces procédures sont obligatoires avec la fermeture définitive des services en Préfecture.

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures sont désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français. Les services de la Préfecture s'assurent que vous n'êtes pas victime d'une usurpation d'identité. C'est pour cela que des vérifications sont opérées,

sur internet ou en face à face pour la carte d'identité et le passeport.

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches "cartes grises et permis de conduire" se font exclusivement en ligne sur www.ants.gouv.fr

Permis de conduire

Pour toute demande relative :

- à une demande de permis de conduire (nouveau permis)
- à un renouvellement de permis de conduire (duplicata)
- en cas de perte ou de vol
- à son solde de points...

Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte si vous le souhaitez.

Certificat d'immatriculation (carte grise)

Pour toute démarche concernant :

- la déclaration de cession d'un véhicule
- un changement d'adresse
- la perte, le vol ou la détérioration d'un titre (demande de duplicata)
- un changement de véhicule ou un changement de titulaire du véhicule...

Vous pouvez également vous renseigner sur les sites suivants :

- ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
- service public : www.service-public.fr
- Etat dans le Tarn-et-Garonne : www.tarn-et-garonne.gouv.fr
- ANTS <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les professionnels de l'automobile ainsi que les auto-écoles pourront également accompagner les usagers souhaitant effectuer des démarches concernant ces titres.

Pour les personnes ne disposant pas d'une connexion internet, des points d'accueil numériques sont à la disposition des usagers afin d'effectuer leurs démarches liées aux permis de conduire et certificats d'immatriculation.

Liste des points d'accueil :

Préfecture de Montauban :

ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 14h00 sans interruption.

Sous-préfecture de Castelsarrasin :

ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 14h00 sans interruption.

Avant de vous déplacer, pensez à vérifier que vous remplissez les conditions pré-requises suivantes, indispensables à l'aboutissement de votre démarche en ligne :

- Disposer d'un profil personnel sur les sites "Impot.gouv.fr" ou "Ameli.fr" ou "LaPoste". A défaut, créer un compte sur le site de l'ANTS en prenant soin de bien remplir tous les champs, y compris ceux qui ne sont pas obligatoires.
- Etre titulaire d'une adresse électronique personnelle,
- Pouvoir effectuer un paiement en ligne par le biais de sa carte bancaire,
- S'assurer que son compte bancaire est crédité d'un montant suffisant.



Le PACS se conclut en Mairie

Une nouveauté issue de l'article 48 de la loi du 18 novembre 2016 sur la modernisation de la justice prévoyant ce transfert de compétence. L'enregistrement de la Déclaration du Pacte Civil de Solidarité (PACS), de sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux mairies depuis le 6 novembre 2017. Depuis cette date plus besoin de se rendre au tribunal d'Instance. Il faut désormais s'adresser à l'officier d'état civil de la mairie du lieu de résidence commune déclaré par les partenaires. La compétence des notaires reste inchangée.

A cette occasion un rappel des droits et devoirs de ce type contrat

Le PACS, instauré en 1999, est un contrat ouvert à tous les couples, sous certaines conditions. Les partenaires doivent rédiger une convention, puis la faire enregistrée en fournissant plusieurs documents (liste disponible sur le site internet de la commune).

Les partenaires ont des obligations réciproques, comme s'apporter une aide matérielle ainsi qu'une assistance en cas de difficultés. Le PACS produit des effets en matières fiscale, sur les droits sociaux, les biens et le logement des partenaires. En revanche, la conclusion d'un PACS ne produit aucun effet sur le nom d'usage et la nationalité.



RECYCLAGE DES SAPINS

Le point de collecte des sapins de Noël sera installé dès le 22 décembre à son emplacement habituel au centre commercial. Les arbres seront recyclés. Une fois broyés ils seront utilisés dans les espaces verts de la commune.





27-28-29 MAI

Présentation de la nouvelle création jubilatoire «d' Art et Décès » de la troupe de **théâtre amateur APODIS**



18 JUIN

250 convives pour le sanglier à la broche et plats mitonnés par les membres de l'association **des chasseurs ACCA**



24 JUIN

Grand rassemblement populaire pour le Feu de la Saint Jean
Repas organisé par le comité des fêtes. Spectacle offert par la municipalité.



13 JUILLET

Grand fête nationale et populaire par excellence !
Repas organisé par le Tennis, discomobile et feu d'artifice offerts par la municipalité.



11-12-13 AOUT

3 jours de fêtes aux ambiances musicales variées et manèges divers.
Repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes.



26-27 AOUT

9^{ème} édition Bienvenue à la Campagne





8 SEPTEMBRE

Forum des Associations, paella géante servi par Les Filloutes et séance de cinéma avec le film émouvant “Le voyage de Fanny”



5 NOVEMBRE

Fête de l'Artisanat et des Saveurs Gourmandes organisée par le Comité des Fêtes



18 NOVEMBRE

Soirée Vin Nouveau organisé par le Comité des Fêtes



Repas et bal des aînés

Le repas des aînés organisé par le club Lous Aynats de Montbeton a réuni près de 160 convives



Le TELETHON souffle ses 30 bougies

En France, le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades et les familles à chaque étape de la maladie.

En 30 ans les dons ont permis à la médecine de faire un incroyable bond en avant.

Le Comité d'Organisation du téléthon à Montbeton est composé de bénévoles issus de différentes associations. Le grand loto de la Solidarité du 9 décembre est organisé par ce comité et une majorité d'associations, artisans, commerçants et professions libérales de Montbeton.

A partir du 01/01/18 et pour le Téléthon 2018 mise en place du « **DEFIS MONTBETONNAIS, 1 euro par habitant** » à déposer dans les urnes prévues à cet effet chez certains commerçants de Montbeton.



Elles n'attendent que votre visite pour se remplir de pièces sonnantes et trébuchantes. Et si d'aventure votre chemin ne croisait pas celui des commerces vous avez la possibilité de faire un don directement sur le site de l'AFM.

<https://don.telethon.fr>



Les Amis de l'Église de Montbeton

L'année 2017 tire à sa fin et elle aura été bien remplie pour notre association dévouée au patrimoine inestimable que constitue l'église de Montbeton.

Il est encore temps de renouveler nos sincères remerciements :

- Aux « AYNATS DE MOUNTBETOU » et à la troupe « LES NOSTALGIQUES » pour leurs très jolis concerts.
- Au public venu nombreux assister aux représentations.
- A M. Delaitre, Directeur de la Maison de Retraite Saint Jean Marie Vianney, qui a permis que le pot de l'amitié puisse se dérouler dans le jardin du « château ».
- A la biscuiterie Poult, à Laurent Davicino pour ses fruits et au gérant du Carrefour Express pour leurs participations.
- Aux entreprises Mario Carvalho, Nicolas Tartaglia et de Monsieur Quérel pour les vitraux.
- Aux membres actifs de l'association et aux adhérents qui, par leur nombre et leur implication, nous motivent.
- A la municipalité de Montbeton qui nous soutient. Mais aussi à la municipalité de Meynard la Barroitière en Vendée, avec laquelle nous envisageons de rester en contact pour continuer nos recherches sur les comtesses de Montbeton et l'historique des deux églises.
- A l'évêché, représenté par Monsieur Laparre Jean François.

Les membres de l'association ont contribué à l'aménagement du parc de 3 hectares situé à l'arrière de l'église et transformé en forêt pour fêter l'anniversaire des 700 ans de la création du diocèse du Tarn et Garonne. Les particuliers ont encore la possibilité de parrainer des arbres qui seront plantés dans ce parc.

L'association ne manque pas de projets. Ainsi sont prévus la visite de « la ronde des crèches » dans le Gers pour les fêtes de fin d'année et un concert de gospel prévu pour 2018.

Nous vous rappelons que l'adhésion à l'association est fixée à minimum 10 €uros par famille.

Venez nombreux ou soutenez-nous, laïques ou croyants, car nous sommes convaincus que l'union fait la force.

Bonnes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les premiers samedis de chaque mois à partir de 10 heures en notre chère et belle église de Montbeton.

N'hésitez pas à nous contacter.

Eric Bessou, Président - 06 81 23 49 71

Gérard Bomin - 06 80 48 77 43



■ ■ ■ Les pleins phares se sont allumés à Montbeton

Le moto-club « Pleins Phares 82 » a réuni les motards des environs et les habitants du village à l'occasion de son premier « Week-End de la Moto » les 2 et 3 septembre 2017.

Ce week-end s'est déroulé dans une ambiance conviviale avec les concerts « Le Bon, la Brute et le Bruyant » et « Lorelei », des repas, deux balades à travers le département, et un défilé de lingerie, tout cela organisé par les adhérents. Des exposants étaient présents ainsi que le JPAE (Journée du Patrimoine Automobile d'Escatalens) avec leurs voitures anciennes.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation et vous donnons rendez-vous pour l'édition 2018.

Un mois plus tard, en octobre, les membres de l'association organisait leur premier vide grenier sur la Place de la commune. Malgré les aléas de la météo les participants étaient au rendez-vous.



■ ■ ■ AP2EM



L'association des parents d'élèves des Ecoles de Montbeton (AP2EM) organise tout au long de l'année des manifestations afin de récolter des fonds pour les écoles maternelle et l'élémentaire de Montbeton.

En effet, la trentaine de bénévoles adhérents de l'association, se relaie pour mettre en place les différents rendez-vous de l'année à savoir le loto, le vide grenier, la kermesse et la bourse aux jouets.



Quelques opérations ponctuelles, comme la vente de calendriers ou de jus de pommes peuvent être également organisées.

L'ensemble des bénéfices engendrés par ces manifestations ont permis d'accompagner financièrement les différents projets proposés par les enseignants des écoles (sorties, achat de matériel, spectacle de Noël, ...). Enfin, nous tenions à remercier, au passage, tous les acteurs qui nous permettent l'organisation et la pérennisation de nos différentes actions.



Exposition Les Francas



Mercredi 22 novembre 2017, les Francas ont exposé la Galerie des Droits de Tarn-et-Garonne « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action » édition 2017. 250 enfants et jeunes d'écoles maternelles et élémentaires, de centre de loisirs extra et périscolaires et d'associations culturelles du département, ainsi que de Côte-d'Ivoire ont participé à constituer la Galerie des Droits de Tarn-et-Garonne et ont réalisé 41 œuvres : affiches, fresques, vidéos, kamishibaï (pièce de théâtre sur papier) et sculptures. Ces œuvres ont été exposées dans la salle Tire Crabe de Montbeton. A cette occasion, 250 enfants de l'école de Montbeton ont visité le matin l'exposition. Leur coup de cœur s'est porté sur un cadre réalisé par le centre de loisirs de Nohic « La famille, c'est solide. L'après-midi, un jury départemental, composé d'enfants de l'accueil de loisirs de Montbeton et d'adultes représentant des associations, le conseil départemental et la DDCSPP 82, a sélectionné ses 11 œuvres coups de cœur qui participeront à l'exposition nationale « Agis pour tes droits



» lors de la semaine nationale des droits de l'enfant en décembre 2017 à Hirson dans l'Aisne. « Agis pour tes droits, de l'expression à l'action » est un dispositif Francas visant à promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) auprès de l'ensemble des citoyens, en valorisant la contribution apportée par les enfants.

La Galerie des Droits sollicite la capacité d'expression et la créativité des enfants et des adolescents au travers d'une action individuelle ou collective, soutenue par un enseignant ou un animateur, sur le temps scolaire ou sur le temps de loisirs. L'objectif est de pouvoir réfléchir sur ce que les enfants et les adolescents connaissent réellement de leurs droits, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité des droits, d'argumenter ce qu'ils en attendent.

Les Francas de Tarn-et-Garonne 25 rue d'Albert 82000 Montauban
05.63.66.49.06 / 06.32.14.21.54 / accueil.francas82@gmail.com





Cette rentrée scolaire, ce ne sont pas moins de 333 élèves qui ont repris le chemin de l'école élémentaire.

L'équipe enseignante et les 14 classes étaient prêtes pour accueillir les petits montbetonais dans de bonnes conditions.

Déjà, une randonnée pédestre sur les sentiers tout autour de village a permis de réunir élèves, enseignants et parents.

Le projet d'école, sur le thème de l'apprentissage de l'anglais, permet à tous les élèves de découvrir peu à peu la langue de Shakespeare.

D'autres projets viendront agrémenter tout au long de l'année l'épanouissement des enfants.

Ecole élémentaire : 331 élèves répartis en 14 classes

Classe	Nombre d'élèves	Enseignant
CP - CE1	23 (6 CP et 17 CE1)	Mme SANCHEZ - Mme TASCA
CP	22	M. TOME
CP	24	Mme MANZANERO
CP	22	Mme CASTEL
CE1	24	M. BESSE
CE1	24	Mme BEZIAT
CE2	24	M. BERTRAND
CE2	25	Mme DEPASSE
CE2 - CM1	23 (13 CE2 et 10 CM1)	M. COUSINEY
CM1	23	Mme MANRIC - Mme AILHAS
CM1	24	Mme RAZIMBAUD - Mme THURIES
CM1 - CM2	24 (7 CM1 et 17 CM2)	Mme LEFEVRE
CM2	24	M. RICHART
CM2	25	Mme DUGAS



Ecole maternelle : 169 élèves répartis en 7 classes

Classe	Nombre d'élèves	Enseignant	ATSEM
TPS - PS	21 (5 TPS et 16 PS)	Mme GONZALEZ Mme THEZ	Mme BESSARIEUX
TPS - PS	21 (4 TPS et 17 PS)	Mme COLLART	Mme ANDRIEU Mme SAOU
PS	23	Mme MARCHAL	M. GAYRAUD
MS	25	Mme JAUD	Mme JEAN
MS - GS	26 (7 MS et 19 GS)	Mme MARTINOT	Mme DELLUC
MS - GS	27 (7 MS et 20 GS)	Mme FOUQUART	Mme SERIOT
MS - GS	26 (7 MS et 19 GS)	Mme DELCUZOUL	Mme LORENZATI



Après l'émotion de la rentrée scolaire pour les élèves des toutes petites sections et petites sections, la rentrée scolaire s'est bien passée. Comme l'indique le tableau ci-dessus les Grandes Sections sont plus chargées, au bénéfice des plus jeunes, pour qui la lourdeur d'un effectif est une contrainte supplémentaire. Cette répartition permet par ailleurs d'autres organisations comme le décloisonnement : de 14h à 15h15, les enfants de Moyenne Section sont tous répartis dans 4 groupes de 12 élèves, pris en charge par les maitresses de TPS, PS et MS et sur les activités suivantes : anglais, musique, arts visuels, informatique. Les Grandes Sections sont pris en charge par leurs maitresses pour les activités spécifiques.



Quelques projets sont mis en place pour cette année :

Un travail sur la Poésie dans toutes les classes donnera lieu à une exposition au printemps,

Un intervenant spécialisé en occitan. Après une année de sensibilisation à l'Occitan, l'école maternelle bénéficie cette année d'interventions régulières en Langue et Culture Occitanes.

La mairie, qui avait déjà pris en charge 10h d'interventions sur l'année 2016-17, a répondu favorablement à la demande de l'école qui souhaitait poursuivre et consolider cette

sensibilisation. Seront ainsi prises en charge 70h cette année, soit 10h par classe. Les interventions sont assurées par M.Ferrero, animateur membre de l'ALCOC (Association pour la Langue et la Culture Occitane). Ce projet a pour but de faire découvrir et de transmettre un patrimoine riche, à travers des jeux dansés, des comptines, mais aussi des apports dans le domaine de la Langue ; il vise aussi à réunir les enfants autour d'une culture commune. L'école participera en fin d'année scolaire à l'opération départementale « le Bal » à l'Abbaye de Belleperche, manifestation à laquelle se joindront les nombreuses classes qui pratiquent l'occitan dans le département. Tout au long de l'année diverses activités sportives ou culturelles viendront enrichir l'apprentissage des petits comme des plus grands.

■ ■ ■ PEDT

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) a pour vocation de rassembler tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation durant toute la journée de l'enfant. Il est piloté par la collectivité et tient compte des ressources et contraintes locales. Il traduit les valeurs éducatives et il est spécifique à chaque territoire. En effet, nous entamons la troisième année du PEDT de Montbeton et chaque année nous nous efforçons de réajuster ce projet selon les demandes et les observations de nos équipes sur le terrain afin de nous adapter pour améliorer le bien être de l'enfant.

2015/2016 : mise en place du PEDT : règlement intérieur, mise en place des activités, projets en lien avec l'école.

2016/2017 : améliorer les liens entre les différents acteurs afin de proposer une journée cohérente et équilibrée pour le bien être des enfants et aussi améliorer la communication avec les familles.

2017/2018 : notre constat est que les enfants sont sensibilisés sur leurs droits mais très peu sur leurs devoirs. L'objectif est d'accentuer et d'améliorer « le vivre ensemble » notamment au travers d'un règlement d'une journée à l'école, d'améliorer le suivi individuel des enfants en difficultés en collectivité et informer et avertir rapidement les parents concernés par les problèmes de comportement de leur enfant.



Les différentes activités depuis le début d'année :

- Activités sportives : pétanque, danse moderne, vélo, foot, yoga, athlétisme, hockey en salle, fléchettes ;

- Activités manuelles : bricolage, cuisine, atelier déco, bijoux ;
- Activités diverses : initiation cirque, jonglage, confection et manipulation de bolas, répétition pour l'arbre de Noël de Montbeton, concours de cartes de vœux, atelier sur les différences de chacun ;
- Lien avec l'école : avec Madame Lefèvre lecture et confection attrapes rêves ; décoration de la salle accueil et de la classe « attrapes rêves de Noël » - projet nature décoration grille école avec poche végétale implication des enfants pour la plantation et arrosage des fleurs embellir l'école. La semaine du goût - étudier et rechercher des aliments pour comprendre et les identifier.



Madame Bedos et la commission école remercient toutes les personnes qui s'impliquent dans ce Projet Educatif Territorial dont la composition est la suivante :

- Quelques associations de Montbeton : les filloutes le rugby club de Montbeton et Madame Bernard artiste peintre ;
- Le comité de pilotage ;
- Les enseignants de l'école élémentaire ;
- Les parents d'élèves ;
- Le personnel périscolaire encadré par Madame Leysene Carole qui a su coordonner son équipe et faire évoluer le PEDT.



Restaurationscolaire

SEMAINE DU GOÛT AU RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année encore, le personnel du restaurant scolaire, les animateurs et les enseignants se sont associés afin de participer à la semaine du goût du 9 au 13 octobre.

Cette initiative a permis de valoriser « le bien manger » auprès des plus jeunes, d'éveiller leur curiosité culinaire et de partager avec les enfants le plaisir de se nourrir sainement.

Le thème des 4 saveurs a été choisi afin de faire découvrir des goûts particuliers. Les menus ont entièrement été imaginés et



préparés par le personnel de la restauration scolaire. Chaque jour les menus permettaient de découvrir différents saveurs.

Ainsi les enfants ont donc pu déguster tout au long de la semaine du poulet aux spéculos et riz (sucré), du filet de poisson au citron confit (acide), du sauté de canard sauce chocolat (amer) et des pâtes chinoises au bœuf émincé sauce soja (salé).

Pour l'occasion, la salle du restaurant a été décorée des travaux, affiches et dessins élaborés par les enfants fréquentant les activités du péri-scolaire.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'équipe enseignante de l'école élémentaire a décidé de suivre le thème de la cantine. Les élèves ont ainsi dégusté un goûter acide avec des oranges, un goûter sucré avec du pain et de la confiture, un goûter salé avec du pain et du fromage et enfin un goûter amer avec du pain et du chocolat. Ces goûters ont permis aux élèves des plus jeunes aux plus grands de se retrouver et de partager une activité conviviale d'entraide.

Elèves et enseignants, ravis de ces rencontres souhaitent les renouveler autour d'autres thèmes dans le courant de l'année.



ÉCOLE MATERNELLE

L'équipe enseignante de l'école maternelle a également suivi le thème de manière participative.

Ainsi tous les matins, les enfants ont goûté des fruits apportés par leur soin. Ils ont pu apprécier les saveurs des fruits frais (raisins rouges et blancs, bananes, pommes, poires, kiwis, raisins), des fruits séchés (pruneaux, abricots) et des fruits secs (noix, amandes).

Avec les fruits restants enseignants et enfants ont préparé et dégusté un gâteau au yaourt et une tarte aux pommes.



■ ■ ■ Crèche les bibie's



Notre projet de rencontres intergénérationnelles a repris depuis la rentrée de septembre. Les enfants de la micro-crèche « Le jardin des Bibie's » à Montbeton et les résidents de l'EHPAD Résidence Pagomal se rencontrent une fois par mois. L'occasion pour les enfants de créer des liens avec les

résidents, et de rompre l'isolement des personnes âgées. Lors de ces rencontres, des activités sont organisées, telles que le partage d'ateliers cuisine, manuels, ou lecture. Par ailleurs, afin que le projet puisse être pérenne, un travail en amont des rencontres est nécessaire afin de réfléchir à de nouvelles propositions et à l'intérêt de ce projet réunissant deux générations.

■ ■ ■ Somptueux repas des familles à la Résidence Pagomal

Le samedi 2 décembre, plus de 125 personnes ont participé au repas des familles de la Résidence Pagomal. Le menu, concocté par le chef de la Résidence, a obtenu toutes les ovations des convives : velouté de potimarrons, cœur de saumon fumé avec son blinis, ballotin de pintade farcie aux cèpes et bolets, gratin gourmand de pommes de terre et noix, mille-feuille aux deux carottes et betteraves et dôme intense au chocolat. Un vrai régal ! Toute la décoration de la salle a été joliment réalisée par les résidents avec l'aide d'Amélie, l'animatrice.

L'animation musicale de cette belle journée a été assurée par le chanteur et compositeur Phil Fasan, qui a mis le rythme, en jouant des chansons reprises par beaucoup et même dansées !



■ ■ ■ Sécurité des agents

De nombreux travaux et interventions diverses sont réalisés sur la voie publique par nos agents et les entreprises extérieures. Il s'agit du fleurissement, de la pose de décorations, de l'entretien des espaces, des travaux de voirie et d'assainissement.

Ces chantiers représentent des risques élevés pour la sécurité des intervenants. La mise en place de la signalisation temporaire s'impose dans ces situations. Celle-ci a pour objet d'avertir et de guider l'utilisateur, automobiliste ou piéton, entre la voie de circulation et le chantier. Elle permet aussi d'assurer la sécurité des agents intervenant sur la voirie tout en favorisant la fluidité de la circulation.



Malheureusement des comportements dangereux ont été constatés comme par exemple lors des travaux de voirie route de Montauban avec le non-respect des feux de signalisation. Les contrevenants ont fait l'objet d'un signalement auprès de la Gendarmerie.

La municipalité est consciente que les chantiers peuvent représenter une gêne pour la circulation mais ils sont nécessaires.

■ ■ ■ Démarchage abusif

Démarchage et vente à domicile

La réglementation

Lors de tout démarchage à domicile, le professionnel doit établir un contrat écrit, sur papier ou tout autre support durable et le donner à son client.

Ce document doit obligatoirement comporter, de manière lisible et compréhensible :

- les caractéristiques du bien ou du service vendu ; le prix ;
le délai de livraison du bien ;
- la faculté de renonciation offerte au consommateur, en précisant ses conditions et modalités d'exercice ;
- un formulaire détachable, pour permettre à l'acheteur de se rétracter, c'est-à-dire de renoncer ultérieurement à sa commande, les éventuels frais de renvoi en cas d'exercice du droit de renonciation (droit de rétractation).

Aucun paiement ne peut être réclamé lors de la commande, avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter de la conclusion du contrat suite à un démarchage à domicile.

Le démarchage par téléphone

Identité

Depuis la loi Hamon de 2014 sur la consommation, le démarchage par téléphone est mieux encadré par la législation. Le professionnel qui effectue un démarchage par téléphone a désormais l'obligation de décliner son identité ; il doit indiquer la nature commerciale de son appel. Suite au démarchage téléphonique, le professionnel doit vous adresser une confirmation écrite de l'offre qu'il a faite. Vous n'êtes engagé que par la signature de cette offre par écrit ou lorsque vous avez donné votre consentement par voie électronique.

Création d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique opérationnelle

La loi Consommation crée Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique, pour mieux encadrer le démarchage téléphonique et protéger les consommateurs des pratiques abusives. L'inscription sur Bloctel est simple et gratuite : le consommateur qui ne souhaite pas être démarché peut s'inscrire sur le site internet www.bloctel.gouv.fr. En indiquant jusqu'à 8 numéros de téléphone fixe ou mobile sur lesquels il ne veut plus être contacté. Dans les 48h après sa demande d'inscription, il reçoit par courriel un lien de confirmation. Une fois ce lien validé, l'inscription devient effective dans un délai maximum de 30 jours et le consommateur est alors protégé (hors relations contractuelles en cours) pour une durée de 3 ans renouvelable.

Si le consommateur n'a pas d'accès à internet il peut s'inscrire par courrier à :
Service Bloctel – 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes.

Les professionnels avant toute démarche commerciale par téléphone, ont l'obligation de vérifier auprès de Bloctel si les personnes prospectées ne sont pas inscrites sur la liste sous peine de sanction.

Renforcement du dispositif de lutte contre l'abus de faiblesse

Certains de vos interlocuteurs peuvent utiliser le nom d'une entreprise afin de vous faire croire, par exemple que c'est une obligation de changer de distributeur d'énergie (l'EDF ne fait aucun démarchage à domicile). Des entreprises peuvent sous couvert de la mairie vous dire qu'une campagne dans votre commune est en cours afin de contrôler les charpentes et rend ce contrôle obligatoire. Avant tout engagement, prenez le temps de vous renseigner de la véracité de vos interlocuteurs après des entreprises, des administrations et des collectivités locales citées.

Les sanctions pour abus de faiblesse (pratique commerciale consistant à faire souscrire un contrat à un consommateur vulnérable, du fait de son âge, de sa situation de handicap, etc.) sont renforcées grâce à la loi Consommation. Les amendes peuvent aller de 9 000 à 375 000 euros, et représenter jusqu'à 10% du chiffre d'affaires de l'entreprise condamnée.

Pour conclure, il faut être vigilant, il ne faut pas donner de renseignements personnels et ne jamais indiquer vos coordonnées bancaires.





Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Grand Montauban Communauté d'Agglomération est un service du Pôle Seniors dont toutes les communes du Grand Montauban peuvent bénéficier.

Son rôle :

C'est un lieu d'accueil de proximité, d'écoute et de dialogue.

Il propose un soutien individualisé pour les plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Le CLIC vous conseille et vous assiste dans vos démarches.

Que le problème soit social, médical ou financier, ce service est là pour vous aider.

Selon la demande, vous trouverez des professionnels qui vous orienteront vers les meilleurs choix pour organiser un maintien à domicile.

Vous y trouverez des informations concernant les domaines suivants :

- Maintien à domicile et accompagnement
- Droits, aides et financements
- Accueil et hébergement
- Prévention et santé

Le CLIC met également à la disposition des usagers un « Guide des Seniors » regroupant des informations relatives à l'offre de service présentes sur le territoire du Grand Montauban communauté d'agglomération que vous pouvez trouver en mairie de Montbeton.

Le Pôle Seniors, pour les habitants du Grand Montauban c'est aussi :

- un service animation qui propose à ces adhérents (carte gratuite) des animations tout au long de l'année
- un numéro vert « Allô Seniors Montauban » 0805020029 : service d'écoute et de soutien moral accessible du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

CLIC du Grand Montauban - Pôle Seniors

285 avenue du père Léonid Chrol

82000 Montauban

Tél : 05.63.63.93.92

**2 adresses mails sont à votre disposition
suivant vos besoins :**

clicgrandmontauban@ville-montauban.fr

poleseniors@ville-montauban.fr

L'agglomération veut réduire ses déchets de 25 % sur la période 2010-2020

Après un plan de réduction des déchets entre 2009 et 2016 qui a conduit à une diminution des tonnages de 9%, le Grand Montauban se veut encore plus ambitieux sur les années à venir.

Cette ambition est pleinement assumée par Mme Berly, adjointe au maire chargée du développement durable et de l'environnement : « Nous nous devons de placer la barre le plus haut possible. Les habitants du Grand Montauban font partie des bons élèves en matière de tri sélectif avec 87 kg/an/hab alors que la moyenne nationale se situe autour de 65 kg. Si un tel objectif reste possible, c'est en s'appuyant sur tout le travail accompli

ces huit dernières années en matière de développement des composteurs individuels et aux actions répétées pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et auprès de la population. Notre programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage lancé l'an dernier nous a permis d'être labellisé par l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie. »

Encore trop de refus et de dépôts sauvages

Pourtant la tâche semble loin d'être gagnée avec un taux de 15% d'erreurs de tri en 2016 ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour augmenter les tonnages de matériaux recyclés.

Les erreurs de tri les plus courantes sont les objets en plastiques (seuls les emballages en plastiques vont dans la poubelle jaune), les textiles (qui doivent aller dans les bornes textiles), le papier essuie-tout, les couches, les cassettes vidéo et le verre de table (qui doivent aller dans la poubelle bleue).

Pour vous aider, le SIRTOMAD (Syndicat mixte de traitement des déchets) a créé un module « Où jeter vos déchets ? » qui répertorie tous les types de déchets et vous dit où les jeter.

Rendez-vous vite sur son site internet : www.sirtomad.com !

La réduction des dépôts sauvages reste un autre problème à surmonter pour réduire la quantité de déchets produits par habitant. L'an dernier, 622 tonnes ont été collectées sur les bords des routes du Grand Montauban soit un coût de 300 000 euros pour la collectivité.

Pour contrer ce problème, le SIRTOMAD (Syndicat mixte de traitement des déchets) a lancé un site www.troc-voisins.fr, sorte de vide grenier virtuel pour réduire les encombrants.

Ce site web collaboratif permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de les jeter en déchetterie. Entièrement gratuit, facile d'utilisation et accessible

depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, il est ouvert à tous. Grâce à la géolocalisation, il permet de repérer ce qu'on cherche au plus près de chez soi.

Première collectivité en Occitanie à ouvrir un tel site, le Grand Montauban compte aussi sur l'effet numérique et la force des réseaux sociaux pour atteindre ses objectifs.

SIRTOMAD

DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Territoire Zéro Déchet

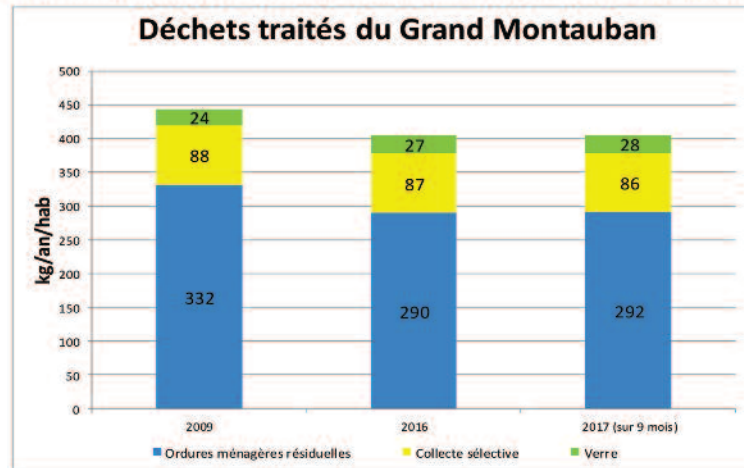
Objectif : -10 % de déchets entre 2010 et 2020

Montbeton

3 747 habitants
Milieu : Mixte rural

Chiffres clés du Grand Montauban 2017 - NB

NB : Impossibilité de transmettre des données par communes pour les ordures ménagères et la collecte sélective.



28% des déchets produits sont recyclés. Par rapport à 2016, on constate une stabilisation des ordures ménagères et de la collecte sélective et une hausse du verre.

Le recyclage du verre 2016

	Votre commune		Moyenne du SIRTOMAD	Moyenne nat. du milieu mixte rural	Tendance par rapport au milieu
	Tonnes	Kg/hab	Kg/hab	Kg/hab	
2015	83,2	23,14	27,07	28,7	☹️
2016	97,5	26,02	27,14		
Evolution 2015/2016			+17% 😊		

Les bornes à verre de la commune		Moyenne nat. du milieu	Tendance	
Nbre de bornes	Hab/bornes			
2016	12	312	350	😊

Impact environnemental

Nombre de bouteilles triées

216 664

Tonnes de CO2 évitées

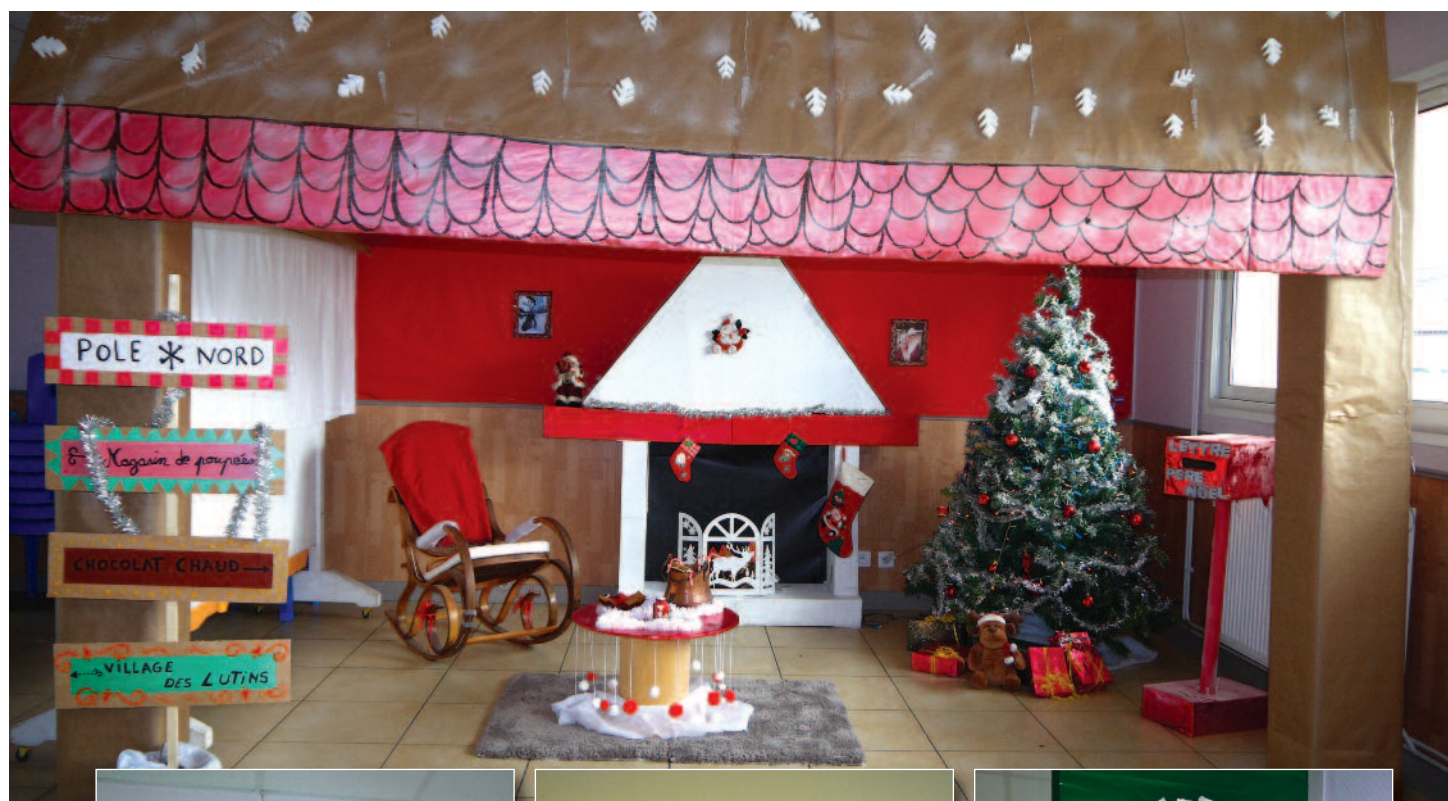
2 341



Afin de préparer les fêtes de fin d'année, les animatrices et animateurs du périscolaire, avec l'aide des enfants, ont décoré et transformé la salle d'accueil en maison du Père Noël.

Tout est prêt pour accueillir ce vieux bonhomme dans cet endroit magique, avec en particulier une belle cheminée, un fauteuil à bascule et un plateau de friandises.

Bien entendu les enfants ont à leur disposition une boîte aux lettres pour toutes leurs demandes de cadeaux et jouets et les parents peuvent en profiter pour faire des photos dans ce décor féérique.



Le bonhomme de neige



Il était une fois un bonhomme de neige qui avait peur de fondre.

Le bonhomme de neige avait un chapeau noir, une pipe en bois, une écharpe et un nez en carotte.

Un jour le soleil est apparu et le bonhomme de neige a eu très très peur.

Il transpirait tellement qu'il faillit fondre mais il y avait encore de la neige donc il se roula dedans et survécut.

Dans la nuit de Noël, le Père Noël vit le bonhomme de neige presque tout fondu alors il l'emporta dans son traîneau, puis il l'emmena au Pôle Nord.

Il trouva plein de neige pour le refabriquer, puis la carotte tomba alors le Père Noël lui en remit une et le bonhomme de neige se sentit bien.

Il décida de remercier le Père Noël en l'aidant à distribuer les cadeaux.

Œuvre originale écrite par des enfants pour des enfants Dylan, Kévin et Youri

Tous les bonhommes de neige vont par 2

A toi de retrouver les paires !



LES BONHOMMES DE NEIGE EN OEUFS

RECETTE - A PARTIR DE 3 ANS

Un bonhomme de neige en oeuf, en voilà une drôle d'idée !

INGRÉDIENTS :

- 6 gros œufs, 6 oeufs de caille, du poivre, 1 carotte, des cure-dents, du persil

RECETTE :

- 1) Faites cuire vos oeufs durs.
- 2) Une fois les oeufs bien refroidis, coupez le dessus de chacun pour qu'il soit stable et ne roulent pas.
- 3) Sur un cure-dent, piquez un gros oeuf et un petit.
Laissez dépasser un petit bout du cure-dent (pour les chapeaux).
- 4) Lavez, épluchez et coupez les carottes en rondelles.
Assemblez-les deux par deux, une grande avec une plus petite pour faire les "chapeaux".
- 5) Piquez ces chapeaux sur les oeufs.
- 6) Ajoutez du persil pour faire les bras, et des grains de poivre pour les yeux et les boutons.





Naissances



LLORET Maria	28/04/2017	KASSISSE Chams, Nihed	04/07/2017
DINTILHAC Eléonore, Cassiopée, Mélissande	04/05/2017	BENZERFA Mohamed, Ali	07/07/2017
MARQUEZ-CAYLA Éva, Adèle, Louise	16/05/2017	STEINBACH Meyronn, Vaiana	11/07/2017
FILIPPA Clarisse, Cristelle, Angelina	23/05/2017	FAYRET Alizée	13/07/2017
TALBI Nassim, Mehdi	23/05/2017	LASSUDERIE Aëdan	10/08/2017
STEINBACH Kayron	02/06/2017	BARGUET Mélina	27/08/2017
VEYRET Maël, Isaac	02/06/2017	ROSA FARIA Ruben	02/09/2017
ESCANDE Jeanne, Inès, Suzanne	16/06/2017	ROUSSEAU LEFEBVRE Lilou, Patricia, Fabienne, Maria	02/09/2017
THUILLIER Elya, Veronica, Annick	19/06/2017	AUGEARD Louise, Stéphanie	07/09/2017
BERNHARD Maxime	21/06/2017	MENEGHETTI Alicia	08/09/2017
GHACHI Lounès	22/06/2017	ALFONSOPEISO Gabriel	29/09/2017

Mariages



BOULANGER Romain	24/06/2017	ANDURAND Guillaume	05/08/2017
PROVINO Laura		BADENS Magalie	
BOURDETTE Olivier	08/07/2017	TOURNAUD Eric	15/08/2017
ROUDIL Gaelle		HOURDEBAIGT Christine	
DONADIO Gérard	15/07/2017	MAILLES Éric	21/10/2017
VALENTIN Séverine		CAMBEIRO Maria	
MARQUAND Christian	22/07/2017	CLERIN Christophe	18/11/2017
MENEGAZZO Corinne		PESSET Stéphanie	
HINARD Frédéric Daniel Thierry	05/08/2017		
BOUIGUES Mathilde			

Décès



CARON Serge, Lucien, Roger	28/04/2017	PIBOULEAU Renée, Jeanne épouse GROS	17/08/2017
PENDARIES Madeleine, Marie, Bernadette	07/05/2017	POUSSOU Gilbert, Jean	26/08/2017
Epouse BOISSIÈRES		CONIGLIO Lucia, Maria, Anna épouse FAVOLE	02/09/2017
LACAZE Maurice, Claude, Jean	15/05/2017	GALIMONT Jean, André, Joseph	04/09/2017
FARGAL Yvette épouse BILLIERES	18/05/2017	LAMIDI Morade	12/09/2017
DUNOYER Pierre	09/06/2017	MOLITERNO Marc	21/09/2017
LOZANO-PIERNAZ Antoine	11/06/2017	FRANCERIES Yvonne épouse DOISY	29/09/2017
MONTULET Marguerite, Marie épouse SOULIE	14/06/2017	DARÉ Léarco	30/09/2017
AUFRÈRE Pierrette, Jeannine épouse QUILLARD	11/07/2017	BOSC Jean Marie Louis	02/10/2017
CHAUBET Simone Pierrette épouse MYRONIOUK	12/07/2017	DUSSOL Marie, Marguerite épouse BOUCHILLOU	18/10/2017
INGEGNO Mario	18/07/2017	MARTINEZ Emile, Antoine	19/10/2017
AUFAURE Marcel, André	27/07/2017	CAUCHON Gisèle, Stéphanie épouse	21/10/2017
MANA Renato	12/08/2017	BARRAU Roger, Julien, Jean	09/11/2017
CASTÉLA Aline Yvonne Reine épouse PIGOT	14/08/2017		



Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonheure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
Dr Claire Berthe-Gauthier
Dr Loubna El Baoudi
Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine Montagnac
Alexis Boudon
Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard
Tél. 05 63 24 05 98
Ingrid Rousset / Céline Sageaux /
Guy Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry
Marion Fauré
Tél. 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo
Tél. 05 63 20 51 88
Port. 06 83 57 82 29



INSTITUT DE SANTE

496 ROUTE DE MONTAUBAN
CENTRE COMMERCIAL

ORTHOPHONISTE :

Sabrina Delord
05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

OSTEOPATHES :

Smain Bénarbia
06.46.84.20.21
Romain Carrègues
05.63.65.10.01

PSYCHOLOGUE :

Sophie Aït-Ali
06.49.06.10.62



Taxi

Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté
Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
Dr Sabrina Trachsler
Tél. 05 63 26 30 20



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)
06 82 20 41 56
catherine.caumon@yahoo.fr

Jean-Marc Etienne
(Dépêche du Midi)
Tél. 06 74 19 07 05



Boutique Les fantaisies d'Alex's

Depuis quelques mois les accros de bijoux, vêtements, sacs et toutes sortes de fantaisies ont leur nouvelle adresse au centre commercial du village.

Ce projet est porté par un jeune couple de Montbetonnais désireux de construire leur aventure commerciale à Montbeton. Afin de développer leur commerce le couple a créé sa propre boutique en ligne sur www.lesfantaisiesdalex.fr

Alexandre et Alexandra avaient convié les élus de la commune et les commerçants du centre commercial à l'inauguration de leur belle boutique.

A cette occasion la municipalité a rappelé son soutien et ses encouragements à toute initiative de service ou de commerce contribuant au dynamisme et à l'attractivité du village.

Cérémonie des Vœux

**le Samedi 13 Janvier
à 19 H 30**

AGENDA

Date	Manifestation	Organisateur	Lieux
13/01/2018	REUNION PUBLIQUE	MAIRIE	Espace Jean Bourdette
10/02/2018	CONTEUR	COMMISSION CULTURE	Espace Jean Bourdette
25/02/2018	LOTO	FOOT	Espace Jean Bourdette
11/03/2018	LOTO	AP2EM	Espace Jean Bourdette
17/03/2018	SOIREE « Années 80 »	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
08/04/2018	VIDE TA CHAMBRE	ASSMAT	Espace Jean Bourdette
03/06/2018	VIDE GRENIERS	AP2EM	PLACE ALIBERT
16/06/2018	GALA DE DANSE	VITAL TONIC	Espace Jean Bourdette
16-17/06/2018	FETE DU TENNIS	TENNIS	
23/06/2018	FEU DE ST JEAN	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
30/06/2018	FETE DES ECOLES	AP2EM	Ecole
13/07/2018	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	PLACE ALIBERT
10-11-12/08/2018	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE ALIBERT